

# ÉNERGIE SAGUENAY

## PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Dépôt d'un commentaire

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par

Alexandre Arscott-Gauvin

Le 19 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron,  
Au commissaire, M. Laurent Pilotto,

Bonjour, je m'appelle Alexandre Arscott-Gauvin et je souhaite vous faire part de mes préoccupations concernant le projet Énergie Saguenay de GNL Québec.

Je ne suis pas d'avis que ce projet soit compatible avec la transition énergétique et qu'il contribuerait positivement à la lutte contre les changements climatiques. En effet, les émissions de GES générées par la production du gaz dans l'ouest canadien pour le projet annuleraient en une année tous les efforts de réduction de GES du Québec faits depuis 1990. De plus, le fait que GNL Québec n'ait aucun contrôle sur l'utilisation ultime du gaz naturel représente une énorme incertitude quant à la capacité du projet à générer une réelle transition énergétique ailleurs dans le monde. À mon sens, le projet Énergie Saguenay viendrait donc tout simplement renforcer et perpétuer la dépendance aux énergies fossiles, alors que nous faisons face à une crise climatique qui exige de s'en défaire.

Un des enjeux environnementaux du projet qui me touche particulièrement est le maintien des conditions d'écholocalisation et de communication de la population de bélugas du Saint-Laurent. Considérant que l'augmentation du trafic maritime prévu occasionnerait 5 fois plus de bruit dans le Fjord du Saguenay, une telle perturbation de l'environnement sonore de cette espèce menacée pourrait s'avérer critique pour sa survie. En parallèle, les activités récréotouristiques de la région risquent de subir des conséquences non négligeables en raison du dérangement et l'altération du paysage causés par le trafic maritime. Comment peut-on réellement concilier les activités du projet Énergie Saguenay à la vocation récréotouristique régionale et au mandat du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent situé tout près, qui vise principalement à améliorer, dans une optique de développement durable, la conservation des écosystèmes de son territoire ?

Je m'oppose donc au projet de GNL Québec, car je ne suis absolument pas convaincu de sa durabilité et, notamment, de sa capacité à assurer le maintien de la valeur et l'unicité du Fjord du Saguenay, qui est un refuge pour la population menacée des bélugas du Saint-Laurent.

En vous remerciant de considérer mon commentaire, veuillez recevoir mes salutations les plus distinguées,

Alexandre Arscott-Gauvin